

Décision n°2024-50-tarifs

Décision portant sur l'approbation du tarif du colloque « Summer school_Social Mobility and Inequalities » _ AMSE

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE) organise la 6^{ème} édition du colloque « Summer School 2025 – Social Mobility and Inequalities » du 16 au 18 juin 2025,

Considérant que ce colloque est un évènement annuel organisé par l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE),

Considérant que cela s'inscrit pleinement dans la mission de recherche dévolue à Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « Summer School 2025 – Social Mobility and Inequalities » organisé par l'Aix-Marseille School of Economics (AMSE).

Ce colloque aura lieu du 16 au 18 juin 2025 à Marseille – Ilot Bernard Dubois.

Les tarifs d'inscription et éventuelle gratuité sont ainsi définis :

Catégories	Tarif EARLY BIRD du 24/02 au 04/04/2025	Tarif REGULAR du 04/04 au 25/04/2025
Etudiants (master, doctorant)	931,81€ HT / 1025€ TTC	1090,90€ HT / 1200€ TTC
Non étudiants (post-doctorant, chercheur, professionnel)	1090,90€ HT / 1200€ TTC	1272,72€ HT / 1400€ TTC
Tarifs en distanciel	90,91€ HT / 100€ TTC	
Conférenciers invités et membres AMSE	Gratuité	

Annulation sans frais avant le 16 mai 2025 (aucun remboursement après cette date).

Article 3

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 12 décembre 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **17 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **17 DEC. 2024**